



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du PAYS DE LIVAROT (ex-communauté de communes du Pays de Livarot)

OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2018-0464 en date du 01 août 2018, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a ordonné l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Pays de Livarot (ex-communauté de communes du Pays de Livarot), prescrit le 19 décembre 2013 sur le périmètre de l'ex communauté de communes du Pays de Livarot.

L'enquête publique ne porte pas sur les communes déléguées de Cerqueux, Family, Meulles et Preaux-Saint-Sébastien.

Identité et coordonnées de la personne responsable du plan auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable du plan soumis à l'enquête publique est :

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie
6 rue d'Alençon – CS 26020 – 14106 LISIEUX cedex – 02.31.616.609

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Hélène CHATAL, chargée de planification
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, pôle Aménagement de l'Espace
38 rue du Carmel – 14100 LISIEUX
02.31.616.609 – aménagement@agglo-lisieux.fr

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

À l'issue de l'enquête publique, le PLUI du Pays de Livarot, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie, puis rendu opposable, après exécution des formalités requises, à toutes les autorisations du droit des sols survenant sur son périmètre d'approbation.

Nom et qualité du commissaire enquêteur

Monsieur Marcel VASSELIN, cadre RVI à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Caen.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 18 septembre 2018 à 9h au vendredi 19 octobre 2018 à 17h.

Le dossier d'enquête comprend :

- Un dossier comprenant l'ensemble des pièces constitutives du PLUI arrêté,
- Un résumé non technique,
- La mention des textes régissant l'enquête publique et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure de révision du PLUI,
- Le bilan de la concertation synthétisant les observations et propositions formulées par le public,
- Les avis des personnes publiques associées à l'élaboration du PLUI qui ont été reçus, l'avis de la CDPENAF et de l'Autorité Environnementale,
- Une note explicative des erreurs matérielles sur la numérotation de pièces et plans.

Sites Internet sur lesquels le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête publique et son registre dématérialisé sont consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet à l'adresse suivante :

www.registre-dematerialise.fr/880

Un lien vers le dossier sera mis en place sur le site Internet de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

Lieux et horaires où le dossier de l'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête en **format papier** est consultable pendant toute la durée de l'enquête, **dans les mairies et mairies déléguées étant désignées comme lieux de permanence du commissaire enquêteur**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête en **format papier et sur un poste informatique** est également consultable pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public **auprès du pôle Aménagement de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie** situé 38 rue du Carmel à Lisieux.

Le dossier d'enquête en double format CD (PLUI) et papier (documents autres, avis PPA et autorité environnementale) est consultable pendant toute la durée de l'enquête, **dans les mairies déléguées autres que celles comportant une permanence du commissaire enquêteur, désignées comme lieux d'enquête**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Adresses auxquelles le public peut transmettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Dans les registres d'enquête** établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, disponibles dans toutes les mairies et mairies déléguées ainsi qu'au pôle Aménagement de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Dans le registre dématérialisé sécurisé** disponible à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/880 ;
- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** au siège de l'Agglomération Lisieux Normandie. Les courriers devront lui parvenir au plus tard le **vendredi 19 octobre à 17h** ;
- **Par courrier électronique adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse courriel suivante : enquetepublique@agglo-lisieux.fr

- **Aux lieux, jours et heures de permanence du commissaire enquêteur** précisés ci-dessous :

JOURS	DATES	HEURES	MAIRIES
Mardi	18-09	9h – 12h	Livarot (Livarot Pays d'Auge)
Mardi	18-09	14h - 17h	C. d'Agglomération - 38 rue du Carmel - Lisieux (pôle Aménagement de l'Espace)
Lundi	24-09	9h – 12h	Fervaques (Livarot Pays d'Auge)
Lundi	24-09	14h - 17h	Ste-Foy de Montgommery (Val-de-Vie)
Samedi	06-10	9h - 12h	Livarot (Livarot Pays d'Auge)
Mercredi	10-10	9h - 12h	Lisores
Mercredi	10-10	14h - 17h	Le Mesnil Durand (Livarot Pays d'Auge)
Vendredi	19-10	9h - 12h	Notre-Dame-de-Courson (Livarot Pays d'Auge)
Vendredi	19-10	14h - 17h	Livarot (Livarot Pays d'Auge)

Les observations et propositions écrites et orales du public reçues par le commissaire enquêteur, ainsi que par voie postale et électronique sont consultables au siège de l'enquête (pôle Aménagement de l'espace - 38 rue du Carmel- Lisieux) et sur le site du registre dématérialisé, via notamment le lien disponible sur le site de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Indication de l'existence d'un rapport sur les incidences environnementales et de l'existence de l'avis de l'autorité environnementale

Une notice d'évaluation environnementale est incluse au rapport de présentation du projet de PLUI. L'avis de l'Autorité Environnementale, daté du 09 juillet 2018, figure parmi les pièces du dossier soumis à enquête. L'avis est également consultable à l'adresse internet suivante :

www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Affiché à (lieu précis) :

Le (date) : Cachet :